

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 10

Artikel: Entretien avec... : le conseiller fédéral Kaspar Villiger, chef du département militaire fédéral
Autor: Weck, Hervé de / Villiger, Kaspar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec...

le conseiller fédéral Kaspar Villiger, chef du Département militaire fédéral

Depuis quelques mois, on a beaucoup de peine à comprendre la portée et les conséquences de bouleversements politiques d'importance mondiale; on a l'impression de subir une brusque accélération de l'histoire. Même en Suisse, les problèmes qui se posent au pays, la politique des autorités ne sont pas toujours compris. Pour ne prendre qu'un exemple, qu'en dit-on pas à propos de la réforme de l'armée ou du rapport Schoch, même dans les milieux d'officiers ? Dans un tel contexte, il convenait de s'approcher des responsables de notre armée et de leur poser, loyalement mais franchement, les questions que l'on discute dans notre armée de milice. Le conseiller fédéral Villiger a bien voulu «inaugurer» cette rubrique nous l'en remercions chaleureusement. D'autres personnalités militaires vont prendre le relèvement...

Politique de défense

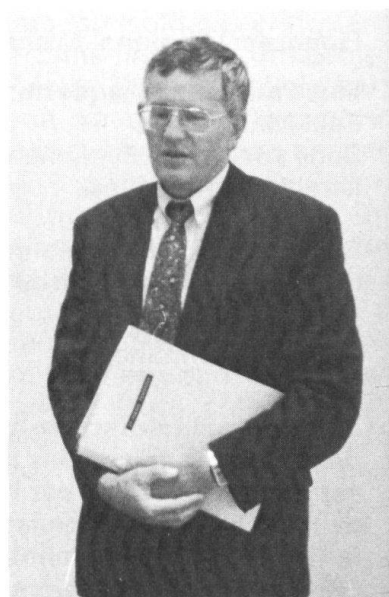
RMS: *Les «bourrasques» qui ont déferlé sur votre département étaient-elles justifiées? Ne sont-elles pas plutôt dues aux milieux politiques qui ont cédé, soit à la panique, soit à des soucis basiquement électoraux?*

Kaspar Villiger: A mon avis, des réformes étaient nécessaires dans mon département, nous en avons entrepris certaines de notre propre initiative. Les résultats de la Commission d'enquête parlementaire dé-

montrent que certains soupçons préconçus étaient exagérés, mais pas tous. L'important, pour moi, c'est que la confiance dans les activités du DMF soit maintenant rétablie.

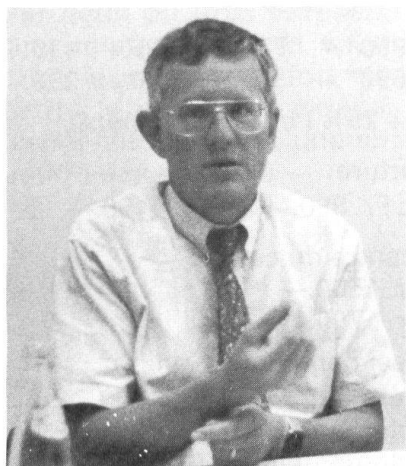
RMS: *Dans le domaine du soutien à une politique de défense crédible et réaliste, sentez-vous des différences entre la Suisse alémanique, la Suisse romande et la Suisse italienne?*

K.V.: Le soutien des milieux politiques à une défense nationale crédible a incontestablement diminué. Ceux qui pensent qu'il n'y a plus de menace militaire contre le pays ou qui se trouvent en opposition avec les valeurs fondamentales que la défense nationale devrait protéger sont plus nombreux qu'il y a deux ou trois ans. Si on ne réformait pas l'armée, je suis convaincu qu'elle perdrait rapidement ses assises démocratiques et qu'une prochaine votation, plus ou moins semblable à celle du 26 novembre 1989, pourrait être



dangereuse. Cependant, je n'ai pas l'impression qu'il y ait beaucoup de différences dans les attitudes des communautés linguistiques du pays.

En Suisse romande, pour répondre à votre question n'y a-t-il pas un fossé entre des officiers, ceux qui émettent des critiques très dures et qui viennent de cantons qui ont accepté l'initiative ou qui l'ont fortement





soutenue, et l'attitude de leur troupe? Il me semble qu'en Suisse romande, on comprend parfois mal les buts du rapport Schoch. Il s'agissait, pour cette commission, dont les membres ont été choisis par le chef de l'instruction, de maintenir l'aptitude à la guerre, tout en proposant l'adaptation de certaines formes aux besoins des jeunes d'aujourd'hui. Nous avons fait au moins une erreur: les commandants d'unité n'ont pas compris pourquoi on leur distribuait le texte d'un rapport destiné au chef de l'instruction. Il ne s'agissait pas de l'expédition d'un nouveau *Règlement de service*, mais d'une base de réflexion...

RMS: *Que répondriez-vous, par exemple, au comi-*



té de la Société des officiers des Montagnes neuchâteloises qui, en juin, vous a envoyé une lettre dans laquelle il déplorait une «certaine faiblesse» et «un manque de courage» dans le commandement de l'armée?

K.V.: Tout le monde doit se rendre compte que notre monde a changé, qu'il y a une discussion politique intense et des controverses sur le rôle de l'armée. Notre société est différente et bien plus complexe qu'autrefois; par conséquent dans l'armée, les méthodes d'instruction doivent s'adapter à



une situation nouvelle et à la mentalité des jeunes; cela ne doit pas être pris pour de la faiblesse. Le service militaire restera dur, parce qu'il doit préparer les soldats et les cadres aux situations extrêmes d'un conflit armé, mais il doit être moderne, motivant et efficace, tout en garantissant un entraînement optimal des troupes. Je vais plus loin: sans réforme crédible, l'armée pourrait perdre son ancrage populaire et démocratique.

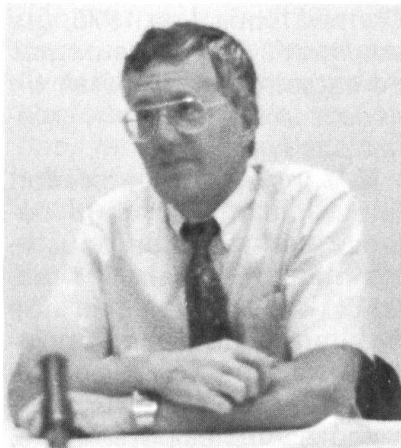
RMS: *Quelles sont les leçons essentielles que vous retirez de la guerre du Golfe?*

K.V.: Il faut d'abord préciser que les systèmes d'ar-



mes et les méthodes utilisés pendant la guerre du Golfe ne peuvent pas, sans autre, être transposés chez nous. Un éventuel conflit en Europe serait bien différent; les particularités de notre terrain et notre doctrine de défense exigeraient également une importante adaptation des tactiques et des stratégies utilisées par les alliés contre l'Irak.

Pour le reste, il faut bien se rendre compte que les installations de surveillance et de conduite sont les cibles prioritaires de tout ennemi éventuel. La protection de ces infrastructures est donc une tâche permanente des troupes d'aviation et de dé-



fense contre avions. Actuellement, les grandes faiblesses de notre système résident dans leur vieillesse et leur vulnérabilité à la guerre électronique. En disposant d'un avion de combat moderne, nous aurions, en plus d'un moyen de défense crédible, la possibilité de continuer à recevoir des informations sur la situation aérienne, en cas de mise hors d'usage des installations de radar au sol.

RMS: *Il semble que, dans le dernier rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité, des missions de l'armée style «casques bleus», aide en cas de catastrophe prennent beaucoup d'importance. Est-ce que la position définie par le*



Conseil fédéral en 1975, qui soulignait que l'aide en cas de catastrophe «revêtait un aspect exceptionnel», n'était pas suffisante?

K.V.: «Armée 95» prévoit une triple mission : la défense, les mesures pour le maintien de la paix, la prestation d'aide. Il est clair que la défense a toujours la priorité, mais une politique de sécurité bien comprise exige aussi que les personnels,



les moyens logistiques et techniques, dont l'armée est seule à disposer, soient disponibles en cas d'autres problèmes d'une gravité particulière. Sur le plan international, le rôle de l'armée suisse doit être reconnu dans le domaine des mesures de maintien de la paix.

RMS: *Ne pensez-vous pas que les directives qui obligent les corps de troupes à bûcheronner, à nettoyer des rivières, à aider les organisateurs d'innombrables manifestations qui n'ont rien de militaire vont trop loin et qu'elles risquent de faire oublier la mission première de toutes les formations militaires: la préparation au combat?*

K.V.: Je l'ai déjà souligné: la capacité de défense reste



la mission primaire. Les diverses actions que vous évoquez requièrent aussi un engagement maximum, une grande discipline, une maîtrise des matériels et des appareils. Généralement, nous pouvons constater une importante et réjouissante motivation des soldats et des cadres qui participent à de telles actions. Autre aspect positif de cette action d'«anniversaire»: de nom-



breux contacts avec la population civile. La démonstration de la capacité de travail de nos troupes, en faveur de populations durement éprouvées, a visiblement été fructueuse. Sans l'armée, aucune des grandes manifestations qui ont eu lieu à l'occasion du 700^e n'aurait pu être mise sur pied.

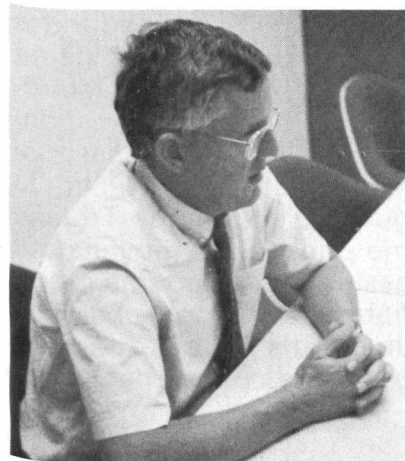
RMS: *Pourquoi avez-vous donné à entendre, lors de la campagne précédant les votations fédérales de ce printemps, que la «solution Barras» concernant l'objection de conscience, dont vous préconisiez l'acceptation, n'est qu'une solution provisoire?*

K.V.: Parce que je tiens à résoudre le problème «service militaire - service civil - refus de servir», de façon que nous ne soyons pas, année après année, confrontés

tés à de nouvelles initiatives, de nouvelles propositions. Dans l'intérêt de la sécurité du droit, de l'égalité du droit, mais aussi dans l'intérêt des troupes qui doivent être motivées, nous avons besoin d'une solution qui, avec des fondements sérieux, permette des solutions alternatives. Celles-ci ne sauraient être le «chemin de la moindre résistance»: elles doivent prévoir un service comparable en faveur du pays.

Réforme de l'armée et «Armée 95»

RMS: *N'a-t-on pas introduit en grande hâte, dans le contexte de la votation du 26 novembre 1989, des «réformettes» (port du béret, rentrée du samedi, etc.), au lieu d'attendre d'avoir une conception claire, réaliste de*



l'instruction et des rapports armée - société et, alors, de faire passer une réforme globale et réfléchie?

K.V.: Je suis d'accord avec vous: de telles «réformettes» sont insuffisantes. Le fait que nous ayons, avec «Armée 95» et le *Rapport de politique de sécurité*, fixé les bases des réformes essen-

tielles est beaucoup plus important. Le poids principal se trouve clairement dans la nouvelle conception d'engagement de l'armée. La crédibilité de l'armée est fonction de sa modernité et de sa capacité de combattre, d'où la nécessité d'un nouvel avion de combat, qui soit à la hauteur des exigences de notre temps.

RMS: *Actuellement, est-ce que les officiers de carrière, qui fonctionnent comme instructeurs, ont un bon moral? Comprennent-ils les décisions prises durant les quinze derniers mois? Les grands rapports auxquels ils ont été convoqués ont-ils eu un impact positif?*

K.V.: J'ai l'impression, au vu des informations dont je dispose, que le moral des instructeurs est toujours bon. Preuve en soit qu'ils s'engagent à fond, même si leur fonction ne permet pas de leur accorder les mêmes horaires «réduits» dont jouissent les autres fonctionnaires fédéraux. En revanche, les jeunes instructeurs accordent une plus grande importance aux conditions de vie, ce qui, parfois, peut créer des problèmes familiaux.

Les mesures prises ces derniers mois, telles que la mise en congé tôt le samedi, la suppression du port obligatoire du couvre-chef, le remplacement de la casquette par le béret, sont très bien comprises par les instructeurs, surtout par les jeunes, proches de la troupe qui reflète, somme toute, notre société et la mutation des valeurs qu'elle connaît.

Quant aux décisions qui toucheront l'instruction de l'«Armée 95», il faut attendre



l'ensemble du paquet pour porter un jugement critique et réaliste.

Les instructeurs n'ont été convoqués qu'à un seul «grand rapport», celui du 1^{er} juin 1990. J'avais réuni les cadres de mon département le 11 janvier 1990: vis-à-vis du corps enseignant militaire, il me tenait à cœur de marquer le fait que je considère tous les instructeurs comme faisant partie des cadres du Département militaire fédéral. Ils ont compris l'importance que leur «patron politique» attache à leur métier et à leur travail.

RMS: *Que diriez-vous à ceux qui, favorables à la défense du pays, prétendent que la morgue et la suffisance manifestées par certains fonctionnaires de votre département sont une des causes des problèmes que l'armée rencontre dans l'opinion publique, même dans les milieux d'officiers?*

K.V.: Aujourd'hui, il y a quelque 20 000 collaboratrices et collaborateurs qui travaillent au Département militaire fédéral. Je m'emploie à ce que l'administration s'adapte aux dimensions d'une armée redimensionnée. Vous pouvez

ainsi constater ma volonté claire de réformer le DMF, pas seulement l'armée. Il s'agit dans les deux cas de l'application du même principe: pas de cosmétique, mais de vraies réformes. En aucun cas, il ne faudrait pourtant oublier qu'au DMF s'accomplit un énorme travail.

RMS: *L'administration militaire, les arsenaux et les PAA sont-ils vraiment au service de la troupe? Font-ils tout ce qu'ils peuvent pour simplifier la tâche des commandants?*

K.V.: Bien sûr, toutes les instances administratives



sont là pour soutenir la troupe, mais gardez-vous des clichés: on a toujours une fâcheuse tendance à généraliser. Si quelque chose ne fonctionne pas, c'est là qu'il faut corriger.

Chaque fois que je reçois une lettre qui formule une plainte, le problème est examiné. C'est en partie à cause de cela que je suis favorable à la création d'un poste d'ombudsman. Beaucoup d'officiers sont sceptiques, parce que, selon eux, la conduite serait compliquée. Ce n'est pas vrai si l'on

en croit les expériences faites dans l'armée israélienne. Un ombudsman serait utile pour le soldat, pas tellement pendant ses écoles et ses cours, mais surtout dans ses rapports avec l'administration militaire. Une telle innovation renforcerait le sentiment que tous les collaborateurs du DMF doivent avoir: ils sont des «serveurs» de la défense militaire.

RMS: *Une réduction d'environ 30% des effectifs n'implique-t-il pas des armements plus performants si l'on veut que notre défense militaire reste crédible?*

K.V.: Avec l'armée actuelle, censée couvrir l'ensemble du pays, on s'est fait des illusions. Un soldat du landsturm, disposant d'un armement vieilli et effectuant très épisodiquement des exercices, ne peut pas protéger d'une manière efficace un objet sensible. Nous ne sommes plus à même de couvrir l'ensemble du territoire. Le scénario d'une offensive massive tous azimuts contre la Suisse n'est, d'autre part, plus réaliste. Nos voisins prennent aussi des mesures de réduction, parfois dans une mesure encore plus importante.

C'est le moment idéal pour faire passer des réformes dans l'armée, car, jamais encore, il n'a été possible d'établir un rapport des forces collant autant à la réalité, jamais encore, des procédures de réformes n'ont semblé aussi réalisables.

Ce qui est déterminant pour la crédibilité de l'armée redimensionnée, c'est que sa doctrine d'engagement et son équipement correspondent de façon optimale.

L'existence de secteurs laissés a priori sans protection postule des améliorations de l'armement et de l'équipement.

RMS: *Dans les dix à quinze ans qui viennent, quels sont les programmes d'armement les plus importants que vous jugez indispensables?*

K.V.: Le chef de l'état-major général a fait des estimations très précises jusqu'en 2007. C'est la défense aérienne qui a la priorité. Il est essentiel pour le projet «Armée 95» que soit acquis le nouvel avion de combat. La défense de notre espace aérien est obsolète, notre «parapluie aérien» est troué. C'est justement parce que «Armée 95» prévoit des engagements flexibles et mobiles des forces terrestres qu'il est indispensable que celles-ci soient protégées d'en haut par des appareils d'une technologie des plus modernes. Deuxième priorité, les moyens électroniques modernes indispensables pour les transmissions, la conduite et la guerre électronique. Troisième priorité, les moyens qui assurent une certaine mobilité sur le champ de bataille. Je ne suis pas sûr que nous pourrions, comme par le pas-



Mise en garde du chef de l'état-major général

Lors d'une conférence de presse tenue le 3 septembre 1991, le commandant de corps Häsler, chef de l'état-major général, a souligné que la réalisation d'«Armée 95», qui verra les effectifs réduits d'un tiers, progresse normalement. Le nombre de jours de service à accomplir sera abaissé de 330 à 300 jours. Il y aura dix cours de répétition de 19 jours, tous les deux ans.

Heinz Häsler ne cache pas son inquiétude à propos des finances. D'ici à 1994, les dépenses militaires ne peuvent augmenter que de 2 % par an, et les dépenses d'armement sont gelées au niveau de 1990. A partir de 1995, le DMF demandera de nouveau la compensation intégrale du renchérissement. Si le Parlement devait le refuser, le chef de l'état-major se verrait contraint de constater que l'armée n'est plus à même de remplir la mission qui lui a été confiée.

Cette mission sera précisée dans un plan directeur qui sera soumis, cette année encore au Conseil fédéral, puis au Parlement, ainsi qu'à l'opinion publique sous la forme d'un «Livre blanc». Le premier chapitre, consacré à la conception d'engagement, est déjà rédigé. Ce plan directeur sera le prolongement du *Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité*. Il sera publié en même temps que le message proposant l'achat de l'avion F/A-18.

Les récents événements en Europe de l'Est montrent que la politique de sécurité doit couvrir aussi bien la promotion de la paix que la défense armée, a dit Kaspar Villiger. Le chef du DMF a par ailleurs précisé le rôle de l'armée suisse en Europe. «Notre planification tient aussi compte de la politique européenne. Si la volonté politique de la Suisse est de s'intégrer, l'armée doit être suffisamment flexible pour réaliser son intégration.»

(ATS)

sé, introduire simultanément dans toute l'armée un engin nouveau; il faudra procéder par étapes, spécialement dans l'infanterie. Quatrième priorité, une artillerie capable de mener un «combat opératif».

Les moyens financiers que nous pourrions économiser depuis 1995, à la suite de la diminution des effectifs, il faudra les engager pour améliorer l'infrastructure indispensable à une instruction moderne (simulateurs, amélioration des ins-

tallations sur les places d'armes existantes, utilisées aussi pour les cours de répétition). N'oublions pas enfin le renouvellement indispensable des armements surannés. La nouvelle armée ne sera pas une armée «bon marché».

Avec le budget actuel, qui tient compte du «dividende de la paix», soit 20% des dépenses d'investissements en moins, on peut réaliser un tel programme, si on compense le renchérissement dès 1995. Mais c'est

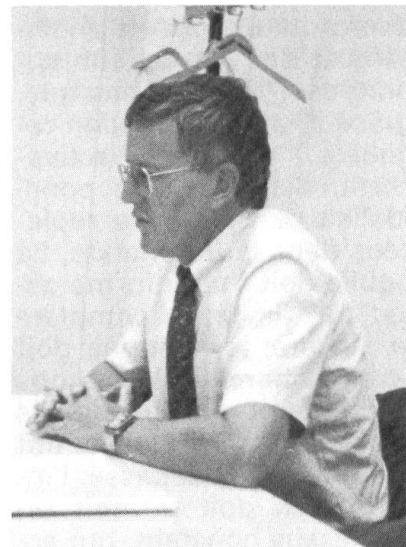
le maximum que nous pouvons attendre. Si la situation devait changer d'une manière dramatique, je suis sûr que nous recevrons les moyens indispensables.

RMS: Ces programmes passeront-ils facilement la rampe?

K.V.: Au Conseil fédéral, nous sentons déjà les pressions énormes dues à l'évolution des finances de la Confédération. Et cela me préoccupe. Politiquement, je crains, pour le moment, qu'une armée, même de 400 000 hommes, soit difficile à faire accepter, car il y a déjà des voix au Parlement pour exiger des réductions plus drastiques. C'est pourquoi je prie les officiers qui émettent des critiques de manifester une certaine prudence, de serrer les rangs face à ceux qui ne manqueront pas d'exploiter des divisions, des polémiques parmi les partisans d'une défense nationale crédible.

La politique d'information du DMF

RMS: Dans ce contexte de réforme de l'armée, com-



ment voyez-vous le rôle du Service d'information à la troupe?

K.V.: Jusqu'à présent, ses responsables ont mis au point des programmes s'étendant sur deux années; il convient de rendre beaucoup plus actuelles les informations diffusées par ce service, car c'est un des besoins fondamentaux des cadres et de la troupe. Par ce canal, on peut les informer directement et c'est un atout de première importance.

RMS: *Peut-on admettre que la politique d'information du Département militaire fédéral et de l'armée en général n'est pas adaptée aux besoins de notre époque, soit dans sa stratégie, soit dans sa forme?*

K.V.: Notre information est peut-être meilleure que sa réputation, mais jusqu'à présent, elle ne s'est pas avérée suffisante. C'est justement parce que j'accorde une énorme importance à ce problème que des mesures ont été prises, qui devraient bientôt déployer leurs effets. Sous la conduite d'un nouveau chef depuis le mois de juillet de cette année, les structures de notre Service d'information ont été analysées et des corrections apportées. Nous voulons que, grâce à une information régulière, conduite activement, des décisions ponctuelles puissent être replacées dans leur contexte. Le public doit être informé assez tôt, de façon complète et sincère; le dialogue doit être recherché. Le temps des communiqués, publiés après que les décisions ont été prises, est dépassé: l'information doit devenir un processus constant, qui ac-

compagne la marche d'une affaire.

RMS: *Y a-t-il, dans votre département, un projet dont le but serait de faire mieux comprendre à la jeunesse la nécessité d'une défense nationale? On sait en effet que, dans ce domaine, il ne sert à rien de compter sur les écoles...*

K.V.: L'acceptation de la défense du pays est en relation directe avec la crédibilité de notre armée. On ne



peut pas convaincre la jeunesse de la nécessité et de la crédibilité de la défense nationale par des actions de relations publiques. Cela ne peut être fait que par une politique crédible. Ce ne sont pas des campagnes isolées qui doivent chercher à ancrer l'armée, c'est au contraire à l'armée d'être convaincante. Ainsi, la mission du Service d'information est subsidiaire; son but est la transparence. L'armée ne doit, ni ne peut remplacer la famille et l'école.

RMS: *Serait-il possible que, dans un avenir prévisible, vos services diffusent une documentation circonstanciée et journalistique sur la façon dont les planifica-*

teurs du DMF conçoivent l'«Armée 95»?

K.V.: C'est déjà le cas: l'information au sujet d'«Armée 95» a été lancée par une conférence de presse. Des *News-Letters* seront publiées entre les différentes phases du projet et les grandes étapes feront l'objet de conférences de presse. L'effort principal du Service d'information s'effectue incontestablement dans les media. L'édition de publications qui nous seraient propres ne pourra jamais atteindre qu'une petite partie du public. La transparence par l'information permanente est aussi valable pour «Armée 95».

RMS: *Le DMF ne devrait-il pas réaliser une émission percutante et régulière qui passerait sur les trois chaînes de télévision, comme cela se fait, sauf erreur, en France?*

K.V.: Ce n'est pas possible en Suisse à cause de l'indépendance des media électroniques; dans notre pays, il n'y a pas une chaîne contrôlée par l'Etat qui reprendrait telle quelle une émission sur l'armée et la diffuserait, pas plus qu'il n'existe de stations privées susceptibles de vendre les créneaux de diffusion qui conviendraient. La Société suisse de radiodiffusion ne dispose que d'un canal par langue nationale. Il faut donc comprendre qu'il n'est pas possible de diffuser une émission régulière concernant l'armée, destinée au grand public. En outre, la production d'émissions de télévision est extrêmement coûteuse; le «système» suisse présente encore une autre particularité: les

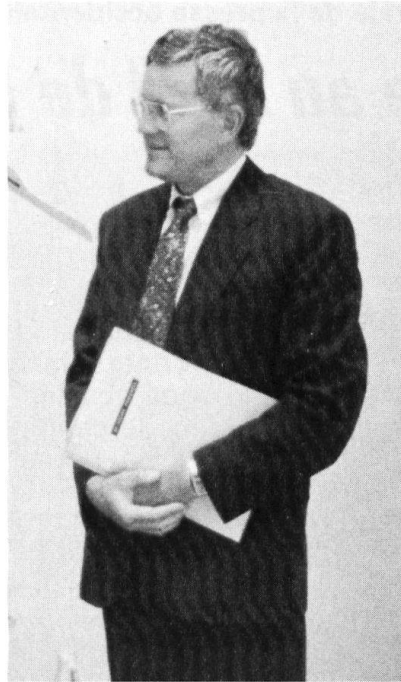
temps d'antenne «vendus», dont le contenu médiatique est imposé par l'Etat, ne jouissent jamais, à longue échéance, de la confiance du public.

Je dois enfin constater que, dans le domaine de l'information militaire, la Télévision romande se montre plus objective et plus ouverte que la Télévision suisse alémanique qui a, par exemple, beaucoup «exploité» l'affaire des fiches.

Nous nous efforçons malgré tout d'améliorer les relations avec les journalistes, d'éveiller l'intérêt des media par de bonnes prestations politiques et militaires, ainsi que par un soutien professionnel à notre Service d'information. Notre philosophie consiste à faire davantage d'information de fond, car les journalistes, qui ne sont pas des experts dans ces domaines, ne sont pas capables de digérer ce qu'on leur fournissait jusqu'à présent.

RMS: *Le Département militaire fédéral ne pourrait-il pas mieux utiliser les principaux périodiques militaires de Suisse? Eventuellement en leur communiquant parfois en priorité des informations clés, ce qui renforcerait leur position par rapport aux autres media?*

K.V.: La collaboration avec la presse militaire spécialisée est importante, jus-



tement parce que les connaissances spécifiques de leurs rédacteurs et de leur public est particulièrement élevée. En revanche, un traitement préférentiel par rapport aux autres media est absolument exclu. Nous sommes tenus, avec raison, à l'égalité de traitement de toutes les rédactions accréditées. Cela vaut particulièrement pour la presse accréditée au Palais fédéral. Imagineriez-vous que le Département des finances traite mieux un magazine économique ou le Département de l'intérieur un magazine sportif économique que la *Neue Zürcher Zeitung*, la *Tribune de Ge-*

nève ou l'Agence télégraphique suisse?

RMS: *Et, pour terminer, qu'est-ce que la rédaction d'un périodique militaire indépendant comme la Revue militaire suisse peut faire pour vous aider dans votre très lourde tâche?*

K.V.: Mon plus grand souhait dans ce domaine serait que les critiques – elles sont éminemment nécessaires lorsqu'elles sont constructives – reflètent la compétence de celui qui les émet. Elles devraient servir de plateformes pour des discussions. Voilà pourquoi je mets à la disposition des périodiques militaires toute la documentation relative aux problèmes qui touchent à la défense. Mes services offrent aussi leur appui pour des recherches ultérieures et des discussions.

La possibilité offerte aux responsables de la défense nationale, lors d'interviews, d'expliquer leur point de vue me paraît aussi très importante. Si l'armée et le Département militaire fédéral se tiennent à quelque distance de la presse militaire spécialisée, ce n'est pas seulement un bien pour le chef du département, mais aussi pour les lectrices et les lecteurs de votre périodique.

(propos recueillis par le
lt-col Hervé de Weck,
le 19 août 1991)